le planning familial 69

Pour le droit à l'avortement – Solidarité avec les Espagnol-e-s
Appel à rassemblement - Samedi 11 janvier 2014 – 14h30

Le gouvernement espagnol Rajoy vient d'annuler ce vendredi 20 décembre la loi autorisant l'avortement[1], sous couvert d'une loi organique de « protection de la vie et des droits de la femme enceinte ».

Il subordonne le choix des femmes au contrôle médical et social puisque cette proposition de loi prévoit l'autorisation d'avorter dans seulement 3 cas très précisément encadrés :

1. Grave danger encouru par la femme pour sa vie ou sa santé physique ou psychologique : le texte impose que le diagnostic soit émis par deux médecins différents et étrangers à l'établissement pratiquant l'avortement.
2. Viol, à la condition que la femme ait déposé plainte.
3. Malformation fœtale, sous réserve de deux rapports médicaux - l'un sur la mère et l'autre sur le fœtus, qui confirmeront le motif d'interruption de grossesse.

Autre recul : les personnes mineures devront avoir obligatoirement l'autorisation de leurs parents pour interrompre une grossesse non voulue.
En renouant avec des pratiques déniant la liberté de choix, c'est le mépris des droits humains fondamentaux des femmes et des couples à maitriser leur fécondité et à décider de leur vie que le gouvernement espagnol vient de signer. Il annonce clairement son projet de société : maintenir les femmes dans un statut social étroit et de soumission !

Après l'offensive des opposants aux droits des femmes contre le rapport Estrela, rejeté le 10 décembre dernier au Parlement européen, cette démarche du gouvernement espagnol vient s'inscrire dans le mouvement européen réactionnaire et conservateur qui n'a toujours pas accepté le droit des femmes à disposer de leur corps, et les considère comme des sous citoyennes incapables de décider par elles-mêmes.

En France, le droit à l'IVG est également remis en question par les restructurations ou les fermetures des centres d'IVG. A Lyon, les CIVG de la Croix-Rousse et de Lyon Sud ont ainsi été restructurés, malgré la mobilisation du Collectif de Défense de l'IVG du Rhône.

Ces deux dernières années en France et en Europe, se sont multipliées les attaques contre les droits des femmes, instaurant un climat haineux (manifestations contre l'avortement et l'égalité des droits entre les sexualités, remise en cause de la notion de genre).

Les féministes espagnoles appellent à une large mobilisation le samedi 11 janvier. Parce que nous ne sommes pas à l'abri de retours en arrière de ce type, le Planning Familial du Rhône apporte toute sa solidarité aux féministes espagnoles en appelant avec la Plateforme féministe 69 à un rassemblement :

Samedi 11 janvier à 14h30
devant la Mairie de Villeurbanne (proche du Consulat espagnol).
Place du Docteur Goujon
Métro Gratte-Ciel

Nous vous invitons également à faire part de votre indignation au Consulat espagnol :
1 rue Louis Guerin 69100Villeurbanne // Fax 04 78 89 89 25 // Mel :cog.lyon@maec.es

Contact : Marion Athiel 06 15 74 92 41

[1] La loi de 2010 qui légalisait l'avortement jusqu'à 14 semaines de grossesse - 22 pour raison médicale.